



# Fiche d'inscription – dispositif de répit

Date de création : 8 nov. 2023	Date de modification : Version initiale	Date de diffusion : 4 Nov. 2024
Rédacteur(s) : Dispositif de répit	Vérifié par : Direction	Approuvé par : Qualificienne

NOM/Prénom de l'enfant : .....

Date de naissance : ..... Age : .....

Nom et adresse de l'établissement accueillant l'enfant (Exemple IME de NIORT, SESSAD GPA.....) :

.....  
.....

## REPRESENTANTS LEGAUX :

NOM/Prénom : .....

Adresse : .....  
.....

N° tél : .....

E-mail : .....

**ACCOMPAGNEMENT PAR L'ASE :**       OUI                                       NON

Si oui, préciser les coordonnées du référent ASE :

NOM/Prénom : .....

N° tél : .....

E-mail : .....

Afin de répondre au mieux aux besoins de votre enfant, merci de préciser s'il présente des TSA (ou s'il a des besoins apparentés à ce public) en cochant la case correspondante :

Mon enfant présente des TSA (ou besoins apparentés à ce public) :

OUI                                       NON

Je souhaite inscrire mon enfant suivant le calendrier ci-dessous :

<b>Période du 19 juillet au 24 août 2025</b>			
(période estivale : du 21 juillet au 22 août avec <b>3 modalités d'accueils proposées au choix</b> )			
INTERNAT	Externat	VAD (Pise en charge individuelle)	EXTERNAT
<input type="checkbox"/> Du 21 juillet au 25 juillet	<input type="checkbox"/> Du 21 juillet au 25 juillet	<input type="checkbox"/> Du 21 juillet au 25 juillet	<input type="checkbox"/> du 19 et 20 juillet
<input type="checkbox"/> Du 25 juillet au 28 juillet	<input type="checkbox"/> Du 25 juillet au 28 juillet	<input type="checkbox"/> Du 25 juillet au 28 juillet	<input type="checkbox"/> du 23 et 24 août
<input type="checkbox"/> Du 28 juillet au 1 août	<input type="checkbox"/> Du 28 juillet au 1 août	<input type="checkbox"/> Du 28 juillet au 1 août	
<input type="checkbox"/> Du 1 août au 4 août	<input type="checkbox"/> Du 1 août au 4 août	<input type="checkbox"/> Du 1 août au 4 août	
<input type="checkbox"/> Du 4 août au 8 août	<input type="checkbox"/> Du 4 août au 8 août	<input type="checkbox"/> Du 4 août au 8 août	
<input type="checkbox"/> Du 8 août au 11 août	<input type="checkbox"/> Du 8 août au 11 août	<input type="checkbox"/> Du 8 août au 11 août	
<input type="checkbox"/> Du 11 août au 15 août	<input type="checkbox"/> Du 11 août au 15 août	<input type="checkbox"/> Du 11 août au 15 août	
<input type="checkbox"/> Du 15 août au 18 août	<input type="checkbox"/> Du 15 août au 18 août	<input type="checkbox"/> Du 15 août au 18 août	
<input type="checkbox"/> Du 18 août au 22 août	<input type="checkbox"/> Du 18 août au 22 août	<input type="checkbox"/> Du 18 août au 22 août	

Votre demande d'inscription sera étudiée par les professionnels du dispositif de répit puis sera soumise à la commission d'admission de 4 juin 2025.

Le Coordonnateur vous contactera pour vous informer du résultat.

➔ Les transports sont à la charge de la famille. En cas de difficultés, vous pouvez vous référer au règlement de fonctionnement du dispositif de répit.

Fiche à transmettre **au plus tard le 5 mai 2025** au Bureau des entrées de l'IME « Le Logis de Villaine », par mail, à l'adresse suivante : [i.metais@imevillaine.fr](mailto:i.metais@imevillaine.fr)

**ABSENCE** : Dans le souci de permettre à un maximum de familles / aidants de bénéficier du Dispositif de Répit, nous vous informons que **toute absence injustifiée entraînera une perte de priorité pour les inscriptions futures**. Cette mesure vise à garantir une gestion équitable des places disponibles et à éviter les absences non justifiées qui pourraient bénéficier à d'autres aidants ou enfants ayant besoin de répit.

**En cas d'absence, nous vous remercions de prévenir les coordinatrices dans les plus brefs délais.**

En cas de besoin d'informations supplémentaires, vous pouvez consulter le site internet : <https://imevillaine.fr>.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'IME « Le Logis de Villaine » au 05-49-76-13-34.

La demande est complétée par : .....

Signature du (des) représentant(s) légal(ux)

En cas d'impossibilité de signature du représentant légal, **le demandeur atteste avoir obtenu l'accord du représentant légal** :     OUI                       NON